

CRIA – Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne

Christophe Duhamelle, Michael Werner, Pierre Monnet, Falk Bretschneider, Bernd Klesmann, Christine Lebeau, Patrice Veit, Juliette Guilbaud, Karine Le Bail, Elissa Mailänder et Patrick Bruneteaux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21562>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2012

Pagination : 738-744

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Christophe Duhamelle, Michael Werner, Pierre Monnet, Falk Bretschneider, Bernd Klesmann, Christine Lebeau, Patrice Veit, Juliette Guilbaud, Karine Le Bail, Elissa Mailänder et Patrick Bruneteaux, « *CRIA – Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne* », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2012, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21562>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

CRIA – Centre de recherches interdisciplinaires sur l’Allemagne

Christophe Duhamelle, Michael Werner, Pierre Monnet, Falk Bretschneider,
Bernd Klesmann, Christine Lebeau, Patrice Veit, Juliette Guilbaud, Karine
Le Bail, Elissa Mailänder et Patrick Bruneteaux

Christophe Duhamelle, Michael Werner, Pierre Monnet, *directeurs d’études*
Falk Bretschneider, *maître de conférences*
Bernd Klesmann, *chercheur de l’Institut historique allemand, Paris*
Christine Lebeau, *professeure à l’Université Paris-I/Panthéon-Sorbonne*
Patrice Veit, *directeur de recherche au CNRS*

Les mots de l’histoire : historiens allemands et français face à leurs concepts et à leurs outils

- 1 CE séminaire, organisé en partenariat avec l’Institut historique allemand de Paris et soutenu depuis 2008 par l’Université franco-allemande, s’inscrit dans la continuité et le renouvellement d’une initiative que le CRIA a développée, dès 2004, avec plusieurs partenaires. Visant à fédérer la recherche franco-allemande à Paris le séminaire rassemble, autour d’une réflexion d’ordre essentiellement historiographique et méthodologique, chercheurs, doctorants et étudiants de master travaillant sur l’espace germanique (mais pas seulement) ou utilisant une bibliographie en allemand en sciences humaines et sociales, et spécialement en histoire. Il s’appuie sur un maillage de coopérations entre différentes institutions d’enseignement et de recherche, tant en ce qui concerne l’équipe d’enseignants-chercheurs qui animent le séminaire que des doctorants et étudiants qui y participent.
- 2 Suivant une proposition faite par Marc Bloch en 1928, le séminaire confronte de façon réflexive des concepts clés des sciences sociales et humaines françaises et allemandes depuis la fin du XIX^e siècle et porte l’attention sur leurs transferts, (ré)appropriations, importations et exportations. Placé sous les paradigmes de l’histoire croisée et de

l'interculturalité scientifique et historiographique, il entend concentrer le regard sur les temporalités, les délimitations disciplinaires et l'émergence d'objets de pensée cruciaux dans le champ des sciences humaines et sociales de part et d'autre du Rhin.

- 3 Le principe de chaque séance consiste à faire dialoguer un historien français et un historien allemand autour d'une notion, d'un concept, d'un courant historiographique qu'il s'agit d'examiner dans une approche croisée à partir des traditions et des définitions nationales et/ou disciplinaires propres. La présentation par chaque orateur invité est suivie d'un bref commentaire réalisé par un-e des organisateurs-trices du séminaire et chargé-e de rassembler et de comparer les tendances et les perspectives présentées, préalable à une discussion générale au sein du séminaire. Les thèmes suivants ont été abordés au cours de l'année : *Rechtsgeschichte/Histoire du droit* (Rainer Maria Kiesown EHESS, Jean-Louis Halperin ENS-Ulm, commentaire Pierre Monnet); *Absolutismus/Absolutisme* (Lothar Schilling Université d'Augsbourg, Fanny Cosandey EHESS, commentaire Bernd Kiesmann IHA Paris); *Volkskunde, Kulturanthropologie/Ethnologie* (Wolfgang Kaschuba Université Humboldt de Berlin, Denis Laborde CNRS-Centre Marc Bloch Berlin, commentaire Jean-Louis Georget Université de Paris-XIII/Nord); *Kriegsberichterstattung/Dire la guerre* (Ute Daniel Université de Braunschweig, Stéphane Audoin-Rouzeau EHESS, commentaire Franziska Heimburger EHESS); *Gedächtnis, Erinnerung/Mémoire* (Jan Assmann Université de Heidelberg, Marie-Claire Lavabre CNRS-Sciences Po Paris, commentaire Michael Werner); *Ehre/Honneur* (Gerd Schwerhoff Université de Dresde, Hervé Drévilion Université de Paris-I/Panthéon-Sorbonne, commentaire Christophe Duhamelle).
- 4 Le séminaire s'est achevé par une journée d'études « Junior » réunissant notamment des doctorants et étudiants de différents collèges doctoraux et de cursus intégrés franco-allemands existant à Paris. Cette journée avait un double objectif : d'une part elle a été consacrée à la présentation de travaux d'étudiants et de jeunes chercheurs sur le modèle des « Mots de l'Histoire », c'est-à-dire par le biais d'une notion faisant jouer la différence et le dialogue entre les mondes scientifiques français et allemand, tout en faisant porter l'accent sur la méthode et l'écriture d'une recherche menée entre deux cultures scientifiques ; d'autre part elle a été l'occasion de sensibiliser les participants à tout ce que la mobilité et la mise en réseau franco-allemand apportent à la jeune recherche.
- 5 Sont intervenus lors de cette journée d'études : Aude-Marie Certin, Pauline Pujot et Antoine Odier (Collège doctoral franco-allemand, EHESS-Université Humboldt de Berlin), Rachel Renault et Sébastien Schick (Collège doctoral franco-allemand Paris-I/Panthéon-Sorbonne-Université de Francfort-sur-le-Main), Charles Cairon, Sophie Cinquin, Marie-Christine Lux, Jasmin Söhner, Johanna De Schmidt, Luca Scholz et Raphael Diegelmann (master franco-allemand EHESS-Université de Heidelberg) ainsi qu'Insa Breyer (Centre Marc Bloch, Berlin), Claire de Cazanove (Université de Paris-I/Panthéon-Sorbonne), Pierre Monnet (EHESS-Université franco-allemande), Falk Bretschneider (EHESS) et Elissa Mailänder (EHESS-CIERA).

Juliette Guilbaud, *postdoctorante à l'EHESS*
 Karine Le Bail, *chargée de recherche au CNRS*
 Elissa Mailänder, *maître de langue*

Les terrains de l'histoire croisée

- 6 LE séminaire collectif du CRIA a été consacré, d'une part, à la présentation de chantiers de recherche collectifs et individuels mettant à l'épreuve l'outillage méthodologique de l'histoire croisée. Denis Laborde et Dorothea Nolde ont confronté les usages anthropologiques et historiens de la notion d'altérité. Pierre Judet de la Combe a exposé, à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage, *Les tragédies grecques sont-elles tragiques? Théâtre et théorie* (Bayard, 2010) l'articulation entre philosophie, littérature et science historique qui s'est élaborée dans les interprétations de la tragédie grecque depuis l'idéalisme allemand. Nikos Ziogas s'est livré, en réponse à Pierre Judet de La Combe, à une exégèse fouillée de la position d'Hegel et du rôle que la tragédie joue dans son esthétique. D'autre part, le séminaire a servi de lieu de réflexion en vue de la préparation du prochain projet quinquennal du laboratoire. Des groupes de travail correspondant aux axes de recherche actuels ont procédé à un premier état des lieux. Ensuite, un séminaire de week-end a réuni, en mai 2011, l'ensemble des chercheurs et doctorants du laboratoire. Cette session a permis de dessiner un nouvel horizon d'investigation, d'identifier les nœuds critiques qui nécessitent un travail d'approfondissement soutenu et d'esquisser une première ébauche des grandes lignes d'une future architecture, construite selon des logiques thématiques, du projet interdisciplinaire collectif du CRIA

Elissa Mailänder, *maître de langue*

Histoire de la sexualité de l'Allemagne nazie

- 7 APRÈS avoir étudié l'année précédente la montée en puissance et l'installation du nazisme au pouvoir en scrutant le vécu et les pratiques des Allemands et Autrichiens ordinaires (victimes, spectateurs, exécuteurs), nous avons poursuivi cette histoire culturelle sous l'angle d'une histoire de la sexualité. Dans ce séminaire nous avons étudié l'implantation et le développement en Allemagne nazie d'une politique sexuelle hétéronormative, homophobe, eugénique et raciste. Alors que pendant des décennies, la recherche s'est attardée à qualifier le régime nazi de répressif envers les femmes et hostile à la sexualité, nous avons vu que le nazisme a également utilisé la sexualité pour consolider sa politique auprès des Allemands ordinaires. Notamment il avait offert à tous ceux et toutes celles, qui n'étaient pas touchés par la persécution, la possibilité de vivre leur hétérosexualité en toute liberté voire dans le contexte de la guerre presque sans limite. Le but ne fut donc pas uniquement de réprimer la sexualité jugée déviante et « impure » mais aussi de la réinventer comme un privilège pour les membres de la « communauté du peuple » (*Volksgemeinschaft*) nazie. Le séminaire s'est proposé donc d'aborder l'histoire de la sexualité non seulement comme une histoire politique, mais aussi sous l'angle d'une histoire du quotidien et des genres.
- 8 En partant de l'Empire colonial allemand avec sa politique raciste et de la politique eugénique sous la République de Weimar, nous avons étudié deux références clef de la politique de discrimination national-socialiste dont les lois de Nuremberg, proclamées le 15 septembre 1935, furent la base juridique. Outre l'exclusion et la persécution, ces lois qui proclamaient la « protection du sang et de l'honneur allemand » servaient

également à une politique d'inclusion, notamment en inventant une homogénéité raciale et identitaire. Dès la prise de pouvoir, le régime nazi avait affirmé sa volonté intransigeante de restructurer la société allemande dans une optique biopolitique. Les lois de Nuremberg instaurèrent ainsi une société « d'apartheid » basée sur des critères racistes et antisémites, qui conduisit aux dérives les plus atroces de ce racisme biologique et social. Tous ceux et toutes celles qui n'étaient pas conformes aux normes se voyaient dépossédés de leurs droits et exclus de la société allemande nazie. Ces lois intervinrent aussi directement dans la sexualité quotidienne des citoyens et habitant du Reich en criminalisant toute relation sexuelle entre Aryens et Juifs comme « trahison de la race ». Dorénavant les tribunaux du peuple jugeaient les prétendus délits de « souillure de la race » (*Rassenschande*). Il s'agit ici d'un exemple qui illustre comment le régime réussit à diviser la société allemande en stigmatisant une partie de la population (homosexuels, prostitués, malades mentaux, Juifs et Tsiganes, etc.) comme « malade », « déviante » et « asociale » et en propageant l'idéal d'une communauté de sang « saine » et « pure ». Les uns subissaient la violence de ces nouvelles lois racistes, eugéniques et homophobes, soumis parfois à des stérilisations et castrations forcées, les autres profitèrent de cette politique raciste d'exclusion (politique nataliste, *Lebensborn...*). Tous ceux et toutes celles qui correspondaient aux normes raciales, sociales et eugéniques pouvaient dorénavant se définir comme membres à part entière de la communauté du peuple (*Volksgemeinschaft*), communauté élitiste et raciste.

- 9 Cependant, cette société nazie ne se forgea pas seulement du haut vers le bas. Tout au contraire, c'est sur des terrains ordinaires que l'on observe le plus clairement sa portée radicale et destructrice. L'exclusion des Juifs, des « asociaux » et des personnes dont la sexualité était considérée déviante permettait aux membres de la communauté du peuple nazie (*Volksgemeinschaft*) de se sentir partie prenante d'une élite. Certes, avec les lois de Nuremberg et les mesures de répression exécutées par les SA et SS, le régime nazi créa le cadre. Mais ce furent les Allemands ordinaires dans leurs vies quotidiennes qui affirmèrent, amplifièrent et parfois contestèrent cette politique d'exclusion. Que ce soit le carriérisme ou le zèle qui motivèrent un propriétaire, voisin ou concierge à dénoncer une relation amoureuse « criminelle » entre un Juif et une Allemande, que ce soit la préoccupation pour sa santé « mentale » qui encouragea une mère à déclarer l'homosexualité de son fils aux autorités nazies en espérant qu'il bénéficierait d'une « rééducation » dans un camp de concentration, ou encore une épouse aryenne qui, lasse de son mariage, profita de la nouvelle législation pour divorcer de son mari juif, signant ainsi son arrêt de mort. Les membres de la société nazie profitèrent tout de suite et de mille façons des mœurs nouvelles et des marges de manœuvre qui s'offraient à eux. Par des actes parfois anodins ou banals, les Allemands ordinaires s'approprièrent non seulement, en s'arrangeant avec le système politique, les nouvelles normes, mais ils contribuèrent aussi activement à forger cette communauté raciale en lui donnant un sens.
- 10 L'entrée en guerre le 1^{er} septembre 1939 marqua un tournant dans plus d'un domaine. C'est dans le climat de guerre où, soudainement, tout devint possible, que se déploie toute la force destructrice de la politique sexuelle nazie. Tandis que la pulsion de mort et d'agression s'affiche sur le front de l'Est, le besoin avide et frénétique de développer les découvertes scientifiques mène, dans les camps de concentration, à des expériences morbides sur les êtres humains (gynécologie chirurgicale et recherches sur les hormones). La guerre menée au front de l'Est et l'occupation des territoires soviétiques

étaient marquées par une violence et brutalité jusqu'alors sans pareille. Les violences sexuelles auxquelles les combattants se livrèrent expriment la jouissance de la toute-puissance et de la destruction. Le sadisme culmine dans les camps de concentration où certains SS se vouent au plaisir de l'humiliation. Les hommes allemands étaient tenus d'assumer leur rôle de soldats guerriers, attribuant aux femmes de nouvelles tâches. Que cela soit à l'arrière du front où, avec les quelques hommes restant, elles gèrent la quasi-totalité de l'administration de la vie, ou bien en mission, comme auxiliaires de la *Wehrmacht* et de la SS, ou comme surveillante des camps de concentration dans les territoires occupés, les femmes se voient confrontées à une vie active qui leur donne de nouvelles marges de manœuvres. Là aussi, on observe des changements dans les normes et les comportements. La politique national-socialiste qui déboucha sur un culte racial hétéronormatif et l'exclusion et la persécution de tous ceux qui sont qualifiés de « déviants » n'empêcha donc pas – même dans le cadre d'un génocide motivé par le racisme éliminatoire – des transgressions et violences sexuelles, commises notamment par les soldats de la *Wehrmacht* sur le front de l'Est.

- 11 La politique sexuelle nazie fut certainement répressive, mais il faut toujours se demander : répressive pour qui et pourquoi ? Pour consolider le pouvoir entre 1933 et le début de la guerre en 1939, le nazisme avait comme but principal de restaurer la loi et d'instaurer un ordre nouveau en propageant une politique de la famille et du mariage conservatrice (cf. le slogan *Kinder, Kirche, Küche*). C'est pour cela que pendant des décennies, la recherche s'est attardée sur ces questions en qualifiant le régime de répressif envers les femmes et hostile au sexe. Mais il ne faut pas oublier que le nazisme a également utilisé la sexualité pour consolider sa politique, notamment en offrant à tous ceux et toutes celles qui n'étaient pas touchés par la persécution de vivre leur hétérosexualité en toute liberté (relations pré- ou extra-maritales, enfants naturels, violences, etc.). Le but ne fut pas tellement de réprimer la sexualité, mais de la réinventer comme un privilège pour les membres de la « communauté du peuple nazi », selon un agenda raciste, élitiste et homophobe. Les douze années de règne national-socialiste et la guerre avaient profondément bouleversé la société allemande, hommes et femmes, et elles eurent des répercussions bien après 1945.

Elissa Mailänder, *maître de langue*

Patrick Bruneteaux, *chargé de recherche au CNRS*

Interrogations sur la violence : pour une approche sociohistorique de la cruauté

- 12 CE séminaire organisé sur six séances se proposait comme un espace d'échanges pluridisciplinaires structuré autour des discussions sur le phénomène de la cruauté à partir de la lecture commune de textes ou de sources. Prendre pour objet « la cruauté », c'est dépasser le soupçon de voyeurisme et prendre au sérieux les pratiques sociales « hors-normes ». La cruauté peut se définir dans un premier temps comme une violence intentionnelle individuelle ou collective destinée à démultiplier les souffrances psychiques ou physiques d'autrui.
- 13 Vue sous cet angle, la cruauté n'est pas limitée à un champ de la vie humaine. On la retrouve dans tous les univers sociaux, la famille, les entreprises et bien sûr les États et

nous avons essayé de rendre compte des pratiques qui la manifestent, et des dynamiques sociales qui la sous-tendent. Nous avons discuté six formes de cruauté situées dans de théâtres extrêmement hétérogènes : lors de la première séance, nous avons abordé les violences sexuelles en discutant notamment les problèmes méthodologiques que cette forme de cruauté pose. Ensuite, nous avons discuté les bizutages comme un rite d'initiation et de cruauté d'intégration. La question des sources a été au centre de la quatrième séance. Des pratiques de cruauté dans le combat guerrier ont fourni un autre angle d'approche. Nous avons conclu notre séminaire en abordant la douleur et la jouissance qui accompagnent très souvent les pratiques de cruauté en optant pour une approche socioémotionnelle de celle-ci.

- 14 La cruauté est donc à définir comme l'ensemble des actes d'un individu ou d'un groupe qui est portée par l'intention d'augmenter le plus possible les souffrances d'une victime – sans forcément la mettre à mort – en vue d'en retirer un bénéfice existentiel plus que matériel. Pratique sociale d'humains, la cruauté peut être pensée dans le cadre d'une socioanthropologie compréhensive des jeux d'interactions dans lesquels la séquentialité est déterminante. C'est dans un temps calculé de la prise sur l'autre qu'opèrent les effets de rétribution de l'exécuteur de cette violence qualifiée d'extrême, sur fond d'un spectacle situationnel de la déchéance de la proie. Mais au-delà du jeu temporel, c'est le sens investi dans la souffrance de l'autre qui détermine aussi le sens de la souffrance pour la victime (traumatisme ou rite d'initiation). Les différentes séances du séminaire ont bien montré que notre intention était, dans un premier temps, de réfléchir à des situations qui nous entourent, sans chercher à se rassurer en exotisant la cruauté et en la mettant à distance dans des configurations d'altérité (dont les camps de concentration ou d'extermination). On a examiné ainsi des situations de vie sociale moderne : l'entreprise, la vie familiale, les rites de bizutage, tout en travaillant aussi sur des situations extrêmes de l'ailleurs (viols à grande échelle avec des pratiques « barbares », cruautés guerrières) ou d'ici (*serial killer*). Notre définition reste pourtant que provisoire et continue de soulever de nouvelles interrogations.

INDEX

nomsmotscles Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne – CRIA